



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Lycée ROUSSEAU – Janvier 2022

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)

Se préparer à la procédure Parcoursup, c'est :

- > **Se poser des questions sur soi** : ses objectifs, ses valeurs, ses centres d'intérêts, ses priorités,...
- > **Évaluer son profil** : motivation, rythme de travail, persévérance, résistance au stress, autonomie, gestion du temps, méthodes de travail, résultats scolaires, ...
- > **S'impliquer et ne pas attendre la dernière minute** dans sa recherche d'information, préparer son projet d'orientation, ainsi que les éléments de votre dossier de candidature (projet motivé, pièces demandées par les écoles, etc...)
- > **Echanger** au sein du lycée et profiter des occasions d'enrichir vos informations : salons, portes ouvertes, journée d'immersion, MOOC, plateforme collaborative, etc
- > **Savoir anticiper et respecter** le calendrier des phases de Parcoursup pour aborder la phase d'admission **sereinement**

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022
Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2022 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

Accompagnement au lycée ROUSSEAU

- Des Professeurs principaux et des Psychologues de l'E. Nationale, spécialisées en orientation
- Des temps forts au lycée et en dehors : forums, salons, p. ouvertes, ateliers projet motivé,...
- Un espace ressources Orientation sur le site e-lyco du lycée

Orientation au lycée... PARCOURSUP

Avant l'ouverture de PARCOURSUP pour la formulation des vœux le 20 janvier 2022, des réunions d'information sont programmées les 17 et 18 janvier... (pdf-embedder...)

[Lire la suite](#)

FORMATIONS

EXAMENS

ORIENTATION

DE L'ÉLÈVE ET ESPACE PARENTS

ÉTABLISSEMENT

TWITTER

twitter

LAGENDA DU DOUANIER

CONTACT

Mail: ce.05300112@ac-nantes.fr
Twitter: @lyceeDouanier

En terminale: l'enseignement supérieur

- Terminale 2021-2022: 5 étapes vers le supérieur
- Articulation spécialités bac / domaines études supérieures
- Quand je passe le bac: présentation des études
- Calendrier de l'année de terminale

Information études/métiers

- le CIO: lieu d'accueil et d'échange pour vos projets:
- site du Rectorat de Nantes

Se connaître

L'Université

- JPO Université Nantes 26 février 2022
- Du lycée à l'Université de Nantes
- JPO Université d'Angers 29 janvier 2022
- Les études de santé PLURIPASS
- Tutorat lycéen gratuit pour les études de santé (PLURIPASS)
- M'essayer c'est m'adopter – Université d'Angers
- Faire le point sur les études de Psycho
- JPO Université du Mans 26 février 2022
- Couralafac – Université du Mans du 23 novembre 2021
- Faire le point sur les études de STAPS
- Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles Lycée Bergson/Université d'Angers

Les IAE: une alternative aux école de commerce

- Qu'est-ce qu'un IAE?
- IAE = Écoles Universitaires de Management
- Le score IAE-message

PARCOURSUP

- PARCOURSUP : recherche de formations
- Conseils pour rédiger le projet de formation motivé
- Conseils pour rédiger rubrique activités et centres d'intérêts
- Tchats Parcoursup: réponses à vos questions

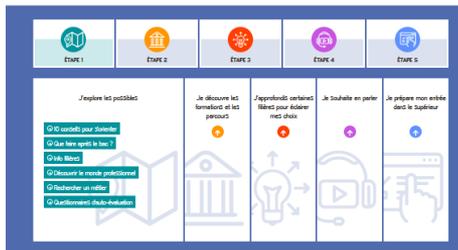
HORS PARCOURSUP

- Service civique
- BAFA-BAFD
- L'Armée de Terre
- L'Armée de l'Air
- La Marine Nationale
- La Gendarmerie nationale
- La Police nationale

- Sélectionner Après un bac général ou après un bac technologique

Terminales2021-2022.fr
infos sur les filières, les formations, les métiers...

oniseip
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TERMINALES
2021/2022
5 étapes pour mon parcours vers l'enseignement supérieur



étudiant **MesServices.etudiant.gouv.fr**

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Parcoursup
- Aide à la mobilité Parcoursup
- CVEC** : Continuation vie étudiante et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

- Report de Stage Obligatoire (RSO)
- Demande de dossier social étudiant (DSE)
- Suivi du dossier social étudiant (DSE)
- Simulateur de bourse

RÉVISION DES DROITS À BOURSES

Si vous avez déposé une demande de bourse et si vous souhaitez qu'elle soit ré-examinée compte tenu d'une baisse durable et notable des ressources familiales, en raison de la crise sanitaire, vous avez la possibilité d'en faire la demande en déposant vos justificatifs dans le module "Suivi".

Si vous n'avez pas demandé de bourse et si vous pensez y avoir droit, compte tenu de la baisse durable et notable des ressources familiales du fait de la crise sanitaire, vous pouvez déposer en ligne un dossier social étudiant en cliquant sur

inspire-orientation.org
Échanges avec des étudiants ambassadeurs



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | FUN | FRANCE ÉMULSIONNÉE | oniseip

Accueil | Actualités | Ressources | Vidéos | Témoignages | À propos

PROJET SUP | **RÉUSSITE SUP**

Lycéens : suivez les MOOC d'orientation pour choisir votre avenir

PROJET SUP | Découvrir une voie de formation et candidater

il vous le propose ?

LA VIE EST-CE POUR MOI ?

Entrez en

Consultez le guide en ligne des MOOC d'orientation

Guide des MOOC d'orientation

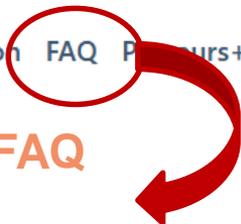
FUN MOOC
(Cours en ligne)
moo-
orientation.fr

Vie Etudiante : DSE, bourse, logement...
messervices.etudiant.gouv.fr

C'est quoi ? Calendrier Rechercher une formation FAQ Parcours+



Une question? Pensez à la FAQ
Parcoursup : les questions
fréquentes répertoriées dans cette rubrique
en haut à droite de la page accueil



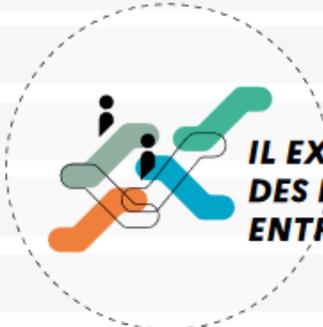
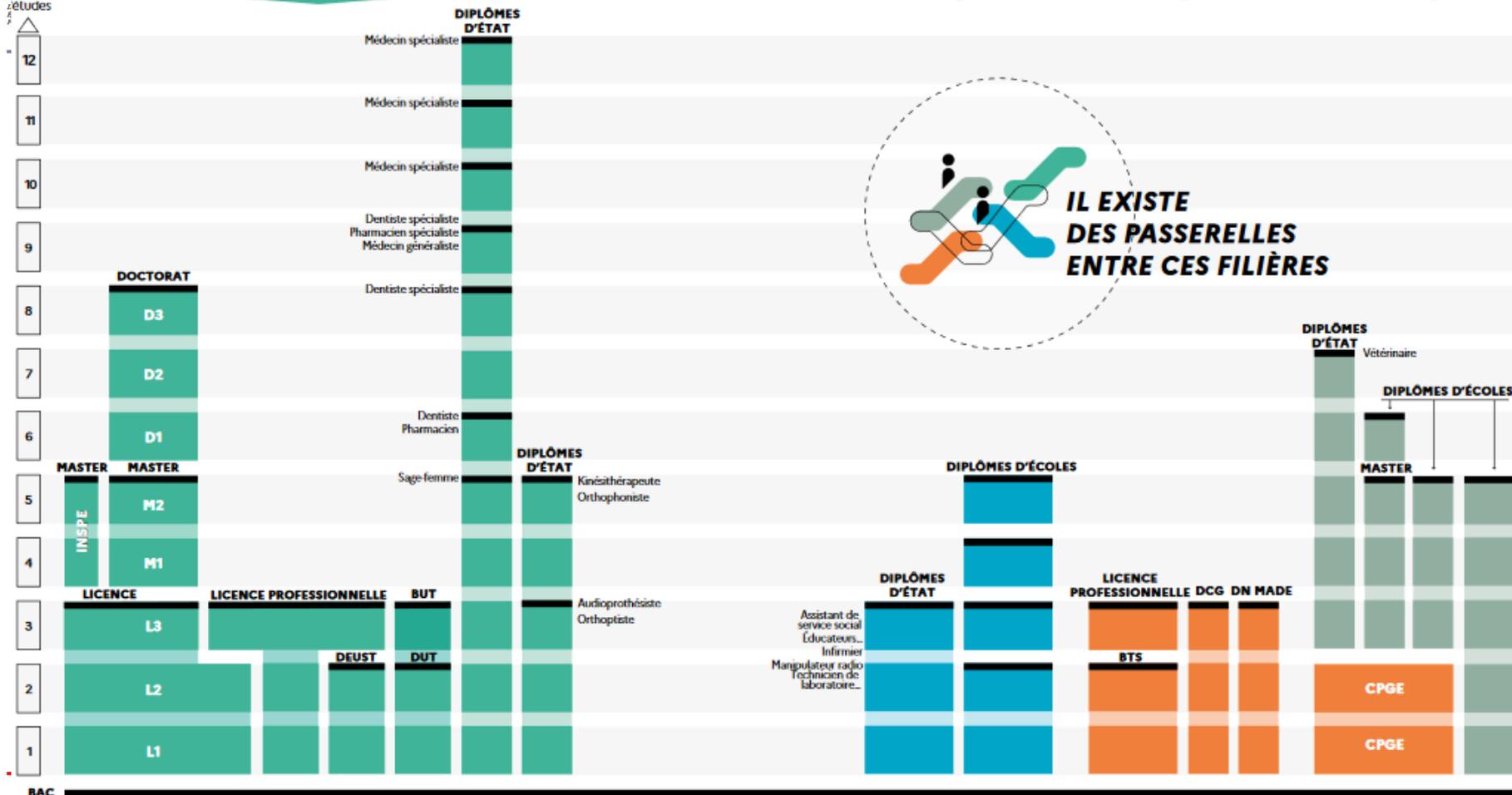
Live Parcoursup :
Programme à retrouver sur
Parcoursup.fr (possibilité de
les voir en replay)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



**Les réseaux
sociaux pour
suivre l'actualité de
Parcoursup et
recevoir des
conseils :**



**IL EXISTE
DES PASSERELLES
ENTRE CES FILIÈRES**

Je recherche des formations sur Parcoursup

Rechercher par mots clés ou critères de recherche (type de formation, spécialité / mention des formations ...)

Affiner les résultats en zoomant/dézoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Une vidéo pratique visible sur Parcoursup.fr pour vous aider :
Comment rechercher une formation sur Parcoursup ?

The screenshot displays the 'Recherche des formations' page on Parcoursup. It features a search bar at the top with the placeholder text 'Veuillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"'. Below the search bar, there are filters for 'Types d'établissement', 'Apprentissage', and 'Types de formation'. The main content area shows a list of training programs with details such as the institution name, program name, access rate, and number of places. A map of France is visible on the right side, with red location markers indicating the locations of the listed institutions. A red arrow points from the text 'Affiner les résultats en zoomant/dézoomant sur la carte' to the map area.

Types d'établissement	Apprentissage	Types de formation
<input type="checkbox"/> Etablissements Publics 11432/ 11998	<input type="checkbox"/> Formations en apprentissage 4193/ 4263	<input type="checkbox"/> BTS - BTSa - BTSM 8347/ 8693
<input type="checkbox"/> Etablissements Privés 4891/ 4992	<input type="checkbox"/> Formations hors apprentissage 12130/ 12727	<input type="checkbox"/> C.M.I - Coursus Master en Ingénierie 86
		<input type="checkbox"/> CPGE 810/ 849
		<input type="checkbox"/> DCG 103/ 111
		<input type="checkbox"/> DEUST 58
		<input type="checkbox"/> Diplômes d'université ou d'établissement 33/ 34
		<input type="checkbox"/> DUT 938/ 962
		<input type="checkbox"/> Études de santé 1495/ 1504
		<input type="checkbox"/> Formation aux métiers du sport 216/ 224
		<input type="checkbox"/> Formations 116/ 122

IFSI Croix Rouge Française Calais - rentrée en septembre (62)	Taux d'accès	Places
D.E Infirmier	47%	94
Général	30%	
Techno	40%	
Pro	28%	

I.U.T de Loriet (56)	Taux d'accès	Places
DUT - Génie industriel et maintenance	74%	57
Général	46%	
Techno	54%	
Pro	0%	

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (31)	Taux d'accès	Places
Architecture	12%	100
Général	74%	
Techno	7%	
Pro	18%	

Université Clermont Auvergne (Clermont-Ferrand - 63)	Places
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	80

Lycée Jacques Feyder (Epinay-sur-Seine - 93)	Taux d'accès	Places
BTS - Services - Tourisme	15%	35
Général	31%	
Techno	34%	
Pro	34%	

CFAI AFPI Pays de la Loire / Pôle Formation PDL-UIMM - La Roche S'Yon (La Roche-sur-Yon - 85)	Places
BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage	14

Pour chaque formation proposée :

- **La présentation de la formation** : les contenus et l'organisation des enseignements, modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives/frais associés
- **Les connaissances et compétences attendues** : attendus nationaux, attendus complémentaires, des conseils sur les spécialités et options recommandées au lycée pour réussir
- **Taux d'accès** : aide à mettre en place une stratégie sur les vœux
- **Les critères généraux d'examen des vœux** pris en compte pour l'analyse du dossier
- **Les contacts des référents de la formation et du référent handicap** (si questions sur aménagements scolarité dans l'enseignement supérieur)
- **Les dates des journées portes ouvertes ou journées d'immersion**
- Des suggestions de **formations similaires** pour élargir vos possibilités

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022
Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2022 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

À partir du
20 janvier

- > **Une adresse mail valide et consultée régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève)
- > **Ouverture de son espace personnel Parcoursup** : identifiants/mot de passe attribués, indispensables sur toute la procédure!

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : vous pouvez également renseigner votre mail et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Entre le 20 janvier
et le 29 mars 2022 inclus

- > Jusqu'à 10 vœux (et 10 vœux supplémentaires en apprentissage)
- > Pour des formations sélectives et non sélectives
- > Des vœux motivés = Le Projet de Formation Motivé à rédiger
- > Des vœux non classés : pour éviter toute autocensure
- > Des vœux qui ne sont connus que de vous : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil Parcoursup : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2021, les candidats ont confirmé 12,8 vœux en moyenne).

- Un vœu multiple = un regroupement de plusieurs formations similaires
- > Un vœu multiple = un vœu parmi les 10 vœux possibles.
- Un sous-vœu = un établissement. 20 sous-vœux possibles.
- Il existe **deux types de vœux multiples** : ceux avec un nombre de sous-vœux **limité** et ceux avec un nombre de sous-vœux **non limité**
 - ➔ C'est le type de formation qui définit le type de vœu multiple.

A noter Rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Liste des formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple :

- Les **BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- Les **DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- Les **DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- Les **CPGE** regroupées **par voie (MPSI, MP2I, PCSI, PTSI,...)** à l'échelle nationale
- Les **EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'Etat** à l'échelle nationale

BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents : ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (cette spécialité de BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans les 20 sous-vœux autorisés. Je peux encore demander 3 établissements pour cette spécialité.

Liste des formations dont le nombre de sous-vœux **n'est pas limité**

- **Les IFSI (Infirmiers) et les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à **l'échelle territoriale**.

A noter : 5 vœux multiples maximum pour IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie

Ex : Le regroupement d'IFSI de l'Université Bretagne Sud propose 3 instituts. Vous demandez deux instituts au sein de ce regroupement : ces demandes comptent pour 1 vœu multiple (le regroupement d'IFSI) et 2 sous-vœux (les instituts). Vous pouvez encore demander 4 autres regroupements (limite des 5 vœux)

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**
- **Etre étudiant apprenti c'est :**
 - ✓ **Être étudiant et surtout salarié**
 - ✓ **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
 - ✓ **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**
- **L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**
- **Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur, voir la fiche de la formation.**

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

> Il n'y a pas de secteur géographique.

> Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

> Lorsque la formation est très demandée (notamment Droit, Psychologie, STAPS, PASS), **une priorité au secteur géographique s'applique**

> **on recommande de formuler au moins un vœu sur votre université de secteur.** L'indication du secteur est affichée aux candidats au moment de la saisie des vœux.

> **Par exception :** Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence **sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée.**

Date limite pour formuler vos vœux

> Mardi 29 mars 2022

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

Jusqu'au 7 avril
2022 inclus

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> Compléter leur dossier :

- projet de formation motivé pour chaque vœu formulé
- rubrique « préférence et autres projets »
- pièces complémentaires demandées par certaines formations
- rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative mais fortement conseillée!)

> Confirmer chacun de leurs vœux (attention! un dossier incomplet empêche de confirmer le vœu)

**Un vœu non confirmé avant le 7 avril 2022 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas transmis et donc
ne sera pas examiné par la formation!**

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.**
- **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Jusqu'au 7 avril
2022 inclus

Les rubriques « Projet motivé » et « Activités et centres d'intérêts »

« Projet motivé » (obligatoire) = **Exprimer sa motivation pour la formation**

- Montrer que vous connaissez la formation, ses attendus.
- Mettre en valeur votre projet

« Activités et centres d'intérêts » facultative (mais indispensable!) :

- **Valoriser** : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...)
- **Faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, associatif, bénévolat, etc

Mettre en avant **des qualités, des compétences ou des expériences** qui sont complémentaires du volet scolaire. Permet de se démarquer.

Obligatoire pour vœux en licence de Droit et Sciences :

Un questionnaire en ligne sur le site [Terminales2021-2022.fr](https://terminales2021-2022.fr)

- Accessible (à **partir du 20 janvier 2022**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 7 avril 2022 23h59 (heure de Paris).

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation :

Ce qui relève de la responsabilité du candidat :

- > le projet de formation motivé, obligatoire, à rédiger dans un encart en 1500 caractères
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > la rubrique « Activités et centres d'intérêt »
- > S'assurer que toutes les rubriques ont été complétées pour pouvoir confirmer les vœux

Ce qui est transmis par le lycée :

- > la fiche Avenir
- > Des informations sur votre parcours spécifique (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou votre statut (boursier /ex)
- > Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité

Rappel !

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Jeudi 7 avril 2022

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

Un appui aux lycéens boursiers

- > Une **priorité accordée aux lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
- > Une **aide financière de 500 € aux lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation située en dehors de leur académie de résidence

pour les lycéens technologiques :

- > Un nombre de **places en BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

Rappel : le Dossier Social Etudiant (DSE)

FAIRE SA DEMANDE DE DSE



Demande de dossier
social étudiant (DSE)

Connectez-vous sur **messervices.étudiant.gouv.fr** et cliquez sur l'onglet « demande de Dossier social étudiant (DSE) ».

Saisissez impérativement votre DSE du 20 janvier au 15 mai 2022* pour la rentrée 2022/2023.

Une fois votre dossier validé, un mail vous est adressé vous confirmant soit le dépôt de votre dossier, soit vous demandant de retourner des pièces complémentaires.

Renvoyez votre dossier complété avec les pièces justificatives au plus tôt.

*Les demandes déposées après cette date seront traitées ultérieurement, au fil de l'eau.

**DSE à déposer
Avant le 15 mai**

Vous pouvez dès à présent
simuler vos droits à la
bourse en utilisant le
simulateur accessible sur
<https://simulateur.lescrous.fr/>

Le calendrier 2022 en 3 étapes

Début Nov. 2021 > Janvier 2022
**Je m'informe
& découvre les formations**

1

20 Janvier 2022 > 29 Mars 2022
Je formule mes vœux
Jusqu'au 7 Avril
Je finalise mon dossier

2

2 Juin 2022 > 15 Juillet 2022
**Je reçois les réponses
des formations & je décide**

3

Nov. Déc. Janvier 2022 Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Sept.

Mardi 29 Mars 2022 :
Dernier jour pour formuler
mes vœux

- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 2 juin 2022**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission en continu**
- > Les candidats doivent obligatoirement répondre à chaque proposition reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier (décompte de temps pr chaque vœu).**

Info : dès qu'une proposition est faite, des alertes/notifications sont envoyées au candidat (SMS/mail/messagerie interne Parcoursup ou notification dans application Parcoursup)
les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)

OUI (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

ou

Non

En attente = Le dossier est accepté mais des candidats sont mieux classés que vous, il faut attendre des désistements pour se voir proposer une place. La gestion de l'attente se fait jusqu'à la fin de la phase principale, à savoir le 15 juillet

> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)

OUI (proposition d'admission)

ou

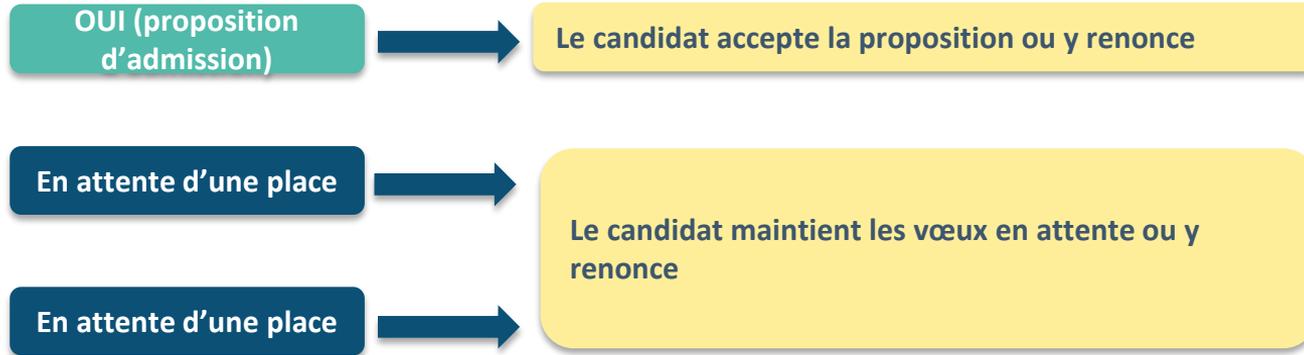
OUI-SI* (proposition d'admission)

ou

En attente d'une place

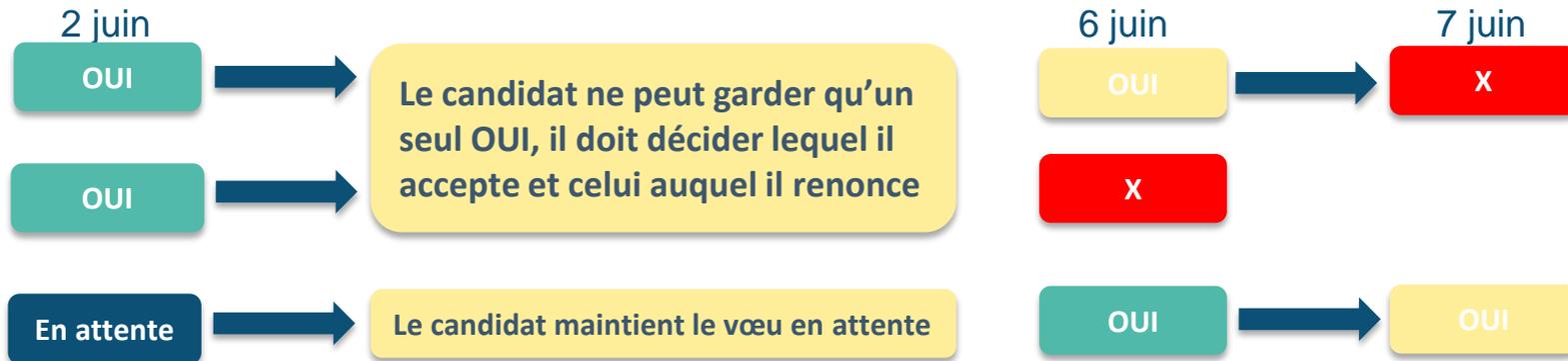
* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :



Attention ! Si le candidat accepte définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :



Si le candidat accepte définitivement la proposition, il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les **modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée.

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

En attente d'une place



En attente d'une place



En attente d'une place



des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à **suivre sa situation qui évolue jusqu'au 15 juillet** en fonction des places libérées par d'autres candidats

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

Non



Non



Non



dès le 2 juin 2022, se faire **accompagner** dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et **préparer la phase complémentaire du 23 juin**

> **Du 23 juin au 16 septembre 2022** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens qui n'ont toujours pas de proposition peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places**

> **A partir du 1^{er} juillet 2022** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles. Attention! Le candidat ne peut pas saisir la CAES s'il a auparavant refusé une proposition d'admission.

A partir du 5 juillet 2022 : Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen peut effectuer son inscription administrative.

Elle se fait directement auprès de l'établissement choisi et non pas sur Parcoursup. Attention, respecter les délais indiqués!

Si formation hors Parcoursup, télécharger attestation désinscription sur Parcoursup

Ce diaporama vous a été présenté par Mmes Belleville et Davoust

> Les psychologues de l'Education nationale spécialisées en orientation sont présentes au lycée **le lundi après-midi, le mardi après-midi et le jeudi**

Sur rendez-vous, à prendre auprès des CPE/Vie scolaire.

> Un autre lieu pour se rencontrer : le **CIO Mayenne Sud**

22 rue du Dr Corre, Tel : 02 43 53 60 22

Ouvert du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires

> Deux points d'accueil :

- **À Mayenne** : 117 impasse Robert Buron (locaux CMS) Tel : 02 43 26 35 11

- **À Château-Gontier** : 4 rue de la Petite Lande (Maison de l'Etat, route de Marigné-Peuton) Tel : 02 43 53 60 22



Ce diaporama sera mis à votre disposition sur le site du lycée